Patrick Martin sur RMC : « Economie de guerre : les entreprises seront au rendez-vous ! »

Publié le 5 mars 2025

Au micro d'Apolline de Malherbe sur RMC le 4 mars, Patrick Martin a évoqué la perspective d'une économie de guerre; ainsi que la simplification administrative et la réforme des retraites.

Sur l'économie de guerre

« On se porte bien en France d'avoir des champions mondiaux de la défense, je pense à Thales, à Dassault, à Naval Group, à Safran. On a beaucoup de PME qui sont engagés là-dessus, par exemple la présidente du Medef Aisne est à la tête d'une entreprise qui travaille pour le civil mais également le militaire dans la robinetterie industrielle. On a déjà un embryon très solide d'industrie d'armement. Au-delà de ça, nous ne sommes pas prêts pour l'instant parce que cela supposerait une mobilisation générale, si je peux employer cette expression, et notamment la mise à disposition de dizaines de milliers de personnes qui sont réservistes dans les entreprises privées. Cela créera des perturbations mais on le ferait évidemment, on serait au rendez-vous (...) Il faut être en soutien de l'Ukraine dans cette affaire sinistre. (...) Avec l'argument de l'effort de guerre, je ne suis pas en train de vous dire qu'il faut porter à 70 ans l'âge légal de départ en retraite en France. Mais ça veut dire qu'il y a un consensus dans le pays, il y a une conscience partagée que cette situation très grave nécessite des moyens exceptionnels. »

Sur l'augmentation des droits de douane

« Cela crée une inquiétude bien sûr pour les exportateurs vers les Etats-Unis, mais également pour les importateurs. Ça va gripper toute la machine économique et commerciale, ça va créer de l'inflation. C'est une menace qu'a brandi le président Trump, mais notamment lors du déplacement du président de la République et du ministre de l'Économie et des Finances français à Washington, il y a des discussions qui se sont amorcées. On va tout faire, sans capituler, pour limiter les dégâts. (...) Je pense que les experts américains vont y réfléchir à deux fois, parce que cela générerait de l'inflation chez eux. Et c'est cela qui angoisse les ménages américains qui ont les yeux rivés sur la Bourse. Donc espérons que la raison l'emporte. »

Sur la simplification administrative

« Je confirme qu'il y a une déferlante de réglementations. Par exemple au niveau européen, 12 textes nouveaux par mois s'appliquent aux entreprises, donc ça devient ingérable. 45 millions de mots dans les différents codes et règlements qui régissent la France, c'est insupportable, plus personne ne s'y retrouve. Mais c'est un peu l'Arlésienne, effectivement, ça fait beaucoup plus de dix ans que le sujet est posé. Donc nous, nous avons une exigence, parce que c'est un vrai frein à la dynamique économique. L'OCDE a estimé que cela coûtait au moins 60 milliards d'euros par an, pour de surcroît emmerder les Français, et pour alourdir nos coûts pour les ménages et les entreprises. Donc je vais prendre la parole à cette réunion organisée à Bercy, et dire très clairement ce que l'on attend. Cela ne coûte rien de simplifier mais cela remet en cause certaines habitudes, y compris dans les rangs patronaux parfois. Mais l'essentiel n'est pas là, l'essentiel est du côté du législateur qui légifère sur tout et n'importe quoi. En 20 ans, on a un code du commerce qui a été multiplié par 4, un code de l'environnement qui a été multiplié par 6, c'est du grand n'importe quoi. Que le législateur se consacre à l'essentiel, et ensuite que l'administration ne vienne pas complexifier et dénaturer, dans un certain nombre de cas, les décisions du

législateur. »

Sur le conclave de la réforme des retraites

« *On peut attendre quelque chose de ce conclave, mais cela suppose que les uns et les autres, les organisations syndicales, les organisations patronales, prennent acte du délabrement de nos finances publiques. La Cour des comptes l'a chiffré très précisément. (...) Le Premier ministre a eu raison de demander le retour à l'équilibre dès 2030, cela veut dire qu'il faut aller chercher en plus 6 milliards et demi. Donc à un moment donné, ce ne sont pas des intérêts boutiquiers qu'on défend, c'est le pays, ce sont les retraités et les futurs retraités. Il faut qu'il y ait une prise de conscience généralisée. Je suis assez optimiste. Il y a un récent sondage qui établit que 62 % de nos concitoyens comprennent que les régimes actuels de retraite ne tiendront pas. Il faut qu'on pose les choses de manière très objective. Les chiffres sont les chiffres, il faut qu'on soit responsable. Notre thèse c'est qu'à minima, il faut préserver les 64 ans et que sans jamais remettre en cause la retraite par répartition, il faut mettre en place en parallèle une retraite par capitalisation dans des conditions à convenir avec les syndicats.* »

>> Réécouter l'interview sur le site de RMC